



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Eurocopter

Question écrite n° 39328

Texte de la question

M. Pierre Pascallon appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur l'évolution des programmes d'hélicoptères Tigre et NH90. Si le principe des programmes Tigre et NH90 est acquis, des interrogations demeurent en ce qui concerne le nombre d'appareils prévus par la France et le respect des échéances. La possibilité existe d'optimiser la production afin de réduire les chevauchements tout en respectant les besoins de remplacement des flottes obsolètes. Il lui demande donc combien d'hélicoptères sont prévus pour la marine et la gendarmerie en dehors des seuls 180 appareils pour l'armée de terre et fait remarquer qu'il est impératif de maintenir les calendriers de développement et d'industrialisation du Tigre et du NH 90.

Texte de la réponse

La loi de programmation militaire prévoit, sur la période 1997-2002, la commande de 25 hélicoptères Tigre pour l'armée de terre et de 11 NH 90 pour la marine nationale. Elle assure également la poursuite du développement de ces deux programmes. Ces appareils ne sont pas appelés à équiper la gendarmerie nationale. Le lancement des travaux liés à la fabrication du Tigre est envisagé dès 1996, pour des livraisons intervenant à partir de 2003. Il est à souligner que l'ensemble des programmes en coopération, entre la France et l'Allemagne, fait l'objet d'une analyse menée en concertation par les directeurs d'armement des deux pays. Ainsi, parmi les sujets abordés, figure la possibilité d'avancer le lancement de l'industrialisation du Tigre avant la fin 1996. Cette décision permettrait la livraison des premiers appareils à l'Allemagne dès 2001. Toutefois, les conclusions de cette concertation devront être débattues, à l'automne, lors du prochain sommet franco-allemand. Le développement et l'industrialisation du NH 90 amélioreront, à terme, les capacités de lutte anti-sous-marin et anti-navires. Dans ce cadre, les premières livraisons de cet appareil, à l'Allemagne et aux Pays-Bas, s'effectueraient en 2003.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39328

Rubrique : Construction aéronautique

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2803

Réponse publiée le : 5 août 1996, page 4256